

VISITE DE TRAVAIL DU MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF A RUHENGARI ET
GISENYI le 31 Janvier 1984.

=====

Le Ministre était accompagné dans cette visite par le Colonel RUHASHYA Epimaque, attaché de Cabinet pour le SCJ au Ministère de la Défense, Monsieur NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse et Monsieur NSANZABAGANWA François, Secrétaire d'Administration au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Le Ministre a visité respectivement les Centres du Service Civique de la Jeunesse de Mukingo, Centre de Formation des Jeunes de Karago, Atelier des filles de Rambura et le Centre du Service Civique de Mutura.

1. S.C.J. MUKINGO

Ce centre compte un effectif de 48 jeunes dont 24 en première année menuiserie, 12 en 2ème menuiserie et 12 en deuxième maçonnerie.

Il dispose de 4 instructeurs

2 maçons

1 menuisier

2 zamu

En plus des métiers les jeunes ont des activités agricoles très productives sur 33 Ha couvertes actuellement par du maïs, du sorgho et des pommes de terre.

Il est prévu l'élevage de moutons dans ce Centre.

Le centre exploite une cantine où il vend autour de 50 caisses de bière par semaine. Cette activité contribue à son autofinancement.

Le responsable du Centre a cité comme difficultés :

- Le problème d'autofinancement du Centre qui essaie de vivre avec ses moyens propres avec une petite contribution des jeunes
- Manque de matériel technique et didactique
- Les jeunes veulent plutôt passer par le Centre pour s'engager dans le Service Militaire
- Problème du salaire du personnel pendant la période de transition
- Problème d'eau

Le Ministre a répondu en exposant au personnel du Centre la nouvelle méthode de FORMATION-PRODUCTION-VULGARISATION qui doit désormais être appliquée dans chaque Centre pour leur autofinancement, pour aider les sortant à s'équiper et à commercialiser leurs produits. Il a expliqué ensuite que le recrutement des jeunes doit être fait en accord avec les autorités locales pour permettre un reclassement assuré dans le milieu d'origine par ces mêmes autorités.

Pour le problème de réparation des locaux du Centre, le Ministre a demandé au responsable d'envoyer le plus tôt ^{possible} le plan de réaménagement et de réparation. Il a dorénavant et déjà promis :

200 Planches

100 Madriers

80 Sacs de ciment

? Tôles (suivant le devis à envoyer)

Pour le sport il a promis :

- 2 Ballons de volley-ball
- 2 Ballons de foot-ball
- 2 Ballons de basket-ball
- 1 Fillet de volley-ball

Il a promis de contacter le MINITRAP pour que les niveleuses qui sont sur place passent le terrassement des terrains de jeux.

2. C.F.J. KARAGO

Le Ministre a d'abord discuté avec le responsable du Chantier Nord qui a affirmé que les groupements des Communes environnant le Centre marchent bien. Mais faute de moyen de déplacement, cet encadreur n'a pas pu visiter les groupements éloignés. Le Ministre a demandé le sort de la moto du Centre qui avait été achetée pour ce travail. Le Directeur du Centre a répondu qu'il manquait des pièces de rechange pour la faire réparer au garage de NYABIHU. Le Ministre lui a demandé d'envoyer le plus tôt possible la liste de ces pièces pour qu'on en fasse la commande. Il a demandé (au D.G. Jeunesse) que la moto qui se trouve à Ndago soit ramenée à Kigali avec le premier véhicule qui s'y rendra.

Le Ministre a déploré le manque d'initiative et d'esprit d'imagination de la part du directeur après avoir constaté que le terrain du Centre n'est pas mis en valeur alors qu'il avait reçu de l'argent pour achat de semences. Le directeur répond qu'il avait cultivé dans le marais et que les champs ont été inondés.

Le Directeur a informé le Ministre que 30 jeunes suivent la formation de maçon et de menuisier depuis le mois d'avril 1983. A la question de savoir s'il faut que les jeunes se spécialisent dans l'un des deux métiers, le Ministre a demandé que les jeunes apprennent un métier à fonds mais soient capables de se débrouiller dans l'autre. Il a demandé qu'un programme de 2 ans soit fait et qu'on procède au recrutement des jeunes en Commune Nkuli et Karago pour commencer la 1ère année.

Concernant l'attestation de fréquentation le Ministre a demandé au D.G. Jeunesse de rassembler celles qui sont données au SCJ, à Gaculiro et ailleurs pour en faire une synthèse à généraliser dans tous les Centres.

Les 3 instructrices qui étaient chargées de la formation des Jeunes Filles doivent être affectées ailleurs :

M.NTAGWABIRA M.Grace à Kigali

M.KIDAHIRO Béatrice à la Commune Karago

NTAWANGUWE Thérèse (lieu d'affectation à chercher).

Le Ministre a demandé au directeur du Centre de lui donner mensuellement un rapport sur la marche et la productivité du Centre et de faire un plan de production à grande échelle. (Cette instruction sera contenue dans le règlement à élaborer et à transmettre à tous les Centres).

Quant aux besoins du Centre, le directeur a cité :

- Ibivomesho
- Des brouettes
- Problème du bois de chauffage et d'aménagement d'une cuisine
- Eclairage d'une classe pour les jeux intérieurs pendant la soirée (le Ministre a promis d'envoyer Pekee)
- Aménagement de terrains de jeux
- La présence de vaches appartenant à Nikombasanze dans le troupeau du Centre qui compte 15 Vaches.

3. RAMBURA

Le Ministre s'est entretenu avec Soeur Pascal pour ^{la fourniture} le reclassement des 15 filles renvoyées du Centre de Karago. ^{de la région pour ne laisser le centre aux seuls garçons}

Il s'agit de transformer le bâtiment qui servait à l'école primaire et qui est proche de l'atelier de Rambura. Comme le Bâtiment appartient au MINEPRISEC le Ministre contactera son collègue pour qu'il soit mis à la disposition de l'Atelier.

Il a été demandé à Soeur Pascal et au curé de Rambura de faire le devis de transformation et de l'amener à Kigali le 20/2/84.

4. S.C.J. MUTURA

Le Centre de Mutura compte 31 jeunes dont 16 en 1ère année et 15 en deuxième. Il a 6 instructeurs dont un brancardier.

Le Ministre s'est adressé aux instructeurs pour leur expliquer comme à Mukingo le système Formation-Production-Vulgarisation.

Il a ensuite parlé de certains problèmes d'ordre pratique :

- Le ravitaillement en nourriture sera assuré par MINADEF pendant la période de transition
- Les instructeurs seront payés par le Ministère qui aura reçu le budget ad hoc
- Les programmes doivent être poursuivis comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre

.../...

- Problème de changement de statut, du statut spécial de l'armée au statut de sous contrat ou de sous statut de l'Administration Centrale.
- La correspondance sera faite comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre.

Le responsable du Centre a enfin exposé les problèmes du Centre :

- 2 gardiens de vaches et 2 abavomyi ne sont pas payés depuis 3 mois
- Il faut des fûts dans les padocs (abreuvoirs)
- Engagement d'ouvriers pour replanter les padocs dégarnis de fourrage
- Outils de menuiserie et de maçonnerie insuffisants
- Les frais de mission non remboursés avant le transfert dans le nouveau Ministère
- Ecoulement du lait à Gisenyi (Transport)

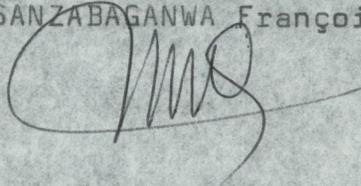
Le Ministre a promis à ce Centre :

- 10 truelles
- 10 niveaux d'eau
- 15 Scies St Joseph
- 5 Varloppes
- 50 Planches
- 20 Madriers
- 30 Tôles
- 1 Camion de briques cuites.

*Les autres problèmes seront examinés dans le plan
d'ensemble d'intégration des centres de scj dans le programme
général du MJC coop.*

Kigali, le 3/2/1984

NSANZABAGANWA François.-



VISITE DE TRAVAIL DU MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF A RUHENGARI ET
GISENYI le 31 Janvier 1984.

=====

Le Ministre était accompagné dans cette visite par le Colonel RUHASHYA Epimaque, attaché de Cabinet pour le SCJ au Ministère de la Défense, Monsieur NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse et Monsieur NSANZABAGANWA François, Secrétaire d'Administration au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Le Ministre a visité respectivement les Centres du Service Civique de la Jeunesse de Mukingo, Centre de Formation des Jeunes de Karago, Atelier des filles de Rambura et le Centre du Service Civique de Mutura.

1. S.C.J. MUKINGO

Ce centre compte un effectif de 48 jeunes dont 24 en première année menuiserie, 12 en 2ème menuiserie et 12 en deuxième maçonnerie.

Il dispose de 4 instructeurs

2 maçons

1 menuisier

2 zamu

En plus des métiers les jeunes ont des activités agricoles très productives sur 33 Ha couvertes actuellement par du maïs, du sorgho et des pommes de terre.

Il est prévu l'élevage de moutons dans ce Centre.

Le centre exploite une cantine où il vend autour de 50 caisses de bière par semaine. Cette activité contribue à son autofinancement.

Le responsable du Centre a cité comme difficultés :

Le problème d'autofinancement du Centre qui essaie de vivre avec ses moyens propres avec une petite contribution des jeunes

- Manque de matériel technique et didactique

- Les jeunes veulent plutôt passer par le Centre pour s'engager dans le Service Militaire *ou avoir une parcelle individuelle*

- Problème du salaire du personnel pendant la période de transition

- Problème d'eau

Si il n'y a pas de nourriture, la fréquentation risque de devenir nulle.

Le Ministre a répondu en exposant au personnel du Centre la nouvelle méthode de FORMATION-PRODUCTION-VULGARISATION qui doit désormais être appliquée dans chaque Centre pour leur autofinancement, pour aider les sortant à s'équiper et à commercialiser leurs produits. Il a expliqué ensuite que le recrutement des jeunes doit être fait en accord avec les autorités locales pour permettre un reclassement assuré dans le milieu d'origine par ces mêmes autorités.

Pour le problème de réparation des locaux du Centre, le Ministre a demandé au responsable d'envoyer le plus tôt ^{possible} le plan de réaménagement et de réparation. Il a d'ores et déjà promis :

200 Planches

100 Madriers

80 Sacs de ciment

? Tôles (suivant le devis à envoyer)

Pour le sport il a promis :

- 2 Ballons de volley-ball

- 2 Ballons de foot-ball

- 2 Ballons de basket-ball

- 1 Fillet de volley-ball

Il a promis de contacter le MINITRAP pour que les niveleuses qui sont sur place passent le terrassement des terrains de jeux.

2. C.F.J. KARAGO

Le Ministre a d'abord discuté avec le responsable du Chantier Nord qui a affirmé que les groupements des Communes environnant le Centre marchent bien. Mais faute de moyen de déplacement, cet encadreur n'a pas pu visiter les groupements éloignés. Le Ministre a demandé le sort de la moto du Centre qui avait été achetée pour ce travail. Le Directeur du Centre a répondu qu'il manquait des pièces de rechange pour la faire réparer au garage de NYABIHU. Le Ministre lui a demandé d'envoyer le plus tôt possible la liste de ces pièces pour qu'on en fasse la commande. Il a demandé (au D.G. Jeunesse) que la moto qui se trouve à Ndago soit ramenée à Kigali avec le premier véhicule qui s'y rendra.

Le Ministre a déploré le manque d'initiative et d'esprit d'imagination de la part du directeur après avoir constaté que le terrain du Centre n'est pas mis en valeur alors qu'il avait reçu de l'argent pour achat de semences. Le directeur répond qu'il avait cultivé dans le marais et que les champs ont été inondés.

Le Directeur a informé le Ministre que 30 jeunes suivent la formation de maçon et de menuisier depuis le mois d'avril 1983. A la question de savoir s'il faut que les jeunes se spécialisent dans l'un des deux métiers, le Ministre a demandé que les jeunes apprennent un métier à fonds mais soient capables de se débrouiller dans l'autre. Il a demandé qu'un programme de 2 ans soit fait et qu'on procède au recrutement des jeunes en Commune Nkuli et Karago pour commencer la 1ère année.

Concernant l'attestation de fréquentation le Ministre a demandé au D.G. Jeunesse de rassembler celles qui sont données au SCJ, à Gaculiro et ailleurs pour en faire une synthèse à généraliser dans tous les Centres.

Le Ministre a décidé de mettre le projeteur ^{du Folklore} de Karago

Les 2 instructrices qui étaient chargées de la formation des Jeunes Filles doivent être affectées ailleurs :

M. NTAGWABIRA M. Grace à Kigali

M. KIDAHIRO Béatrice à la Commune Karago

NTAWANGUWE Thérèse (lieu d'affectation à chercher).

Le Ministre a demandé au directeur du Centre de lui donner mensuellement un rapport sur la marche et la productivité du Centre et de faire un plan de production à grande échelle. (Cette instruction sera contenue dans le règlement à élaborer et à transmettre à tous les Centres).

Quant aux besoins du Centre, le directeur a cité :

- Ibivomesho
- Des brouettes
- Problème du bois de chauffage et d'aménagement d'une cuisine
- Eclairage d'une classe pour les jeux intérieurs pendant la soirée (le Ministre a promis d'envoyer Pekee)
- Aménagement de terrains de jeux
- La présence de vaches appartenant à Nikombasanze dans le troupeau du Centre qui compte 15 Vaches.
- Couvertures et matelas

3. RAMBURA

Le Ministre s'est entretenu avec Soeur Pascal pour le reclassement des 15 filles renvoyées du Centre de Karago.

Il s'agit de transformer le bâtiment qui servait à l'école primaire et qui est proche de l'atelier de Rambura. Comme le Bâtiment appartient au MINEPRISEC le Ministre contactera son collègue pour qu'il soit mis à la disposition de l'Atelier.

Il a été demandé à Soeur Pascal et au curé de Rambura de faire le devis de transformation et de l'amener à Kigali le 20/2/84.

4. S.C.J. MUTURA

Le Centre de Mutura compte 31 jeunes dont 16 en 1ère année et 15 en deuxième. Il a 6 instructeurs dont un brancardier.

Le Ministre s'est adressé aux instructeurs pour leur expliquer comme à Mukingo le système Formation-Production-Vulgarisation.

Il a ensuite parlé de certains problèmes d'ordre pratique :

- Le ravitaillement en nourriture sera assuré par MINADEF pendant la période de transition
- Les instructeurs seront payés par le Ministère qui aura reçu le budget ad hoc
- Les programmes doivent être poursuivis comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre

Le chef SCJ a rappelé que le SA de l'élevage lui avait promis un vétérinaire pour Mutura il faut dès février 84, il faut suivre de près ce dossier

- Problème de changement de statut; du statut spécial de l'armée au statut de sous contrat ou de sous statut de l'Administration Centrale.
- La correspondance sera faite comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre.

Le responsable du Centre a enfin exposé les problèmes du Centre :

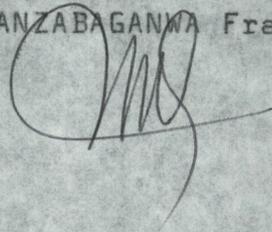
- 2 gardiens de vaches et 2 abavomyi ne sont pas payés depuis 3 mois
- Il faut des fûts dans les padocs (abreuvoirs)
- Engagement d'ouvriers pour replanter les padocs dégarnis de fourrage
- Outils de menuiserie et de maçonnerie insuffisants
- Les frais de mission non remboursés avant le transfert dans le nouveau Ministère
- Ecoulement du lait à Gisenyi (Transport)

Le Ministre a promis à ce Centre :

- 10 truilles
- 10 niveaux d'eau
- 15 Scies St Joseph
- 5 Varloppes
- 50 Planches
- 20 Madriers
- 30 Tôles
- 1 Camion de briques cuites.

Kigali, le 3/2/1984

NSANZABAGANWA François.-



Accord
1 ballon FB
2 ballons BB
Rapport de visite du Centre du S.C.J. KIRWA
1 ballon VB.

En date 9 février 1984, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin a visité le Centre du S.C.J. KIRWA. Dans cette visite, il était accompagné par le Lt Colonel RUHASHYA Epimaque Chef du S.C.J. et NTAMITONDERO Alphonse Directeur Général de la Jeunesse.

Le Ministre a réuni les Instructeurs Jeunesse^{et} les moniteurs oeuvrant dans ce centre pour situer le cadre de sa visite. Il leur a dit que suite au transfert des Centres du S.C.J. au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, il était nécessaire de prendre contact avec eux pour une nouvelle orientation. Il a poursuivi son propos en disant que le programme suivi dans les Centres du S.C.J. est presque le même que dans les Centres qui relèvent de son Département et que dans ce sens il ne doit pas y avoir de grands changements. Les centres continueront à fonctionner comme à l'accoutumée jusqu'à ce que le Ministère aura un budget pour prendre la relève.

Les réalisations à l'actif du centre donnent satisfaction et le Ministre espère qu'elles vont se multiplier. Cependant, il a fait remarquer que toute la bananeraie n'était pas entretenue et que des efforts devraient être déployés dans ce domaine. Le Ministre a insisté sur le fait que toute activité à mener dans le centre doit viser son auto-suffisance. De la sorte, le centre ne devra plus attendre beaucoup de l'Etat et petit à petit il pourra assurer la nourriture aux jeunes.

Comme le Chef de l'Etat ne cesse de le rappeler, le Ministre a insisté sur la revalorisation des travaux manuels qui doit aboutir au découragement des jeunes à fuir la campagne.

Pour ce qui est du recrutement des jeunes, le Ministre a rappelé le bien fondé de commencer par les jeunes qui habitent aux environs du centre. Cette procédure présente un triple intérêt à savoir :

- un seul repas à servir aux jeunes puisqu'ils seront externes,
- la création des groupements socio-économiques sera facile car les jeunes viennent de la même localité,
- le recyclage des membres des groupements (formation de courte durée) ne posera pas non plus de problèmes.

A propos du recrutement des jeunes, le Ministre a insisté sur le fait d'initier les autorités locales à cette opération afin de préparer le terrain à l'installation des jeunes après la formation dans le centre. Ce sont ces mêmes autorités qui doivent donner aux jeunes sortant des centres des parcelles pour cultiver ou construire des ateliers. Le Ministre a voulu aussi connaître le fonctionnement du Centre de KIRWA. Ce dernier a un effectif de 60 jeunes, 4 Instructeurs Jeunesse et 3 Moniteurs pour la maçonnerie, la menuiserie et la couture.

Le Centre compte à son actif une bananeraie, une caféière, des légumes, un reboisement, 2 vaches, sahiwal et 44 chèvres. Le revenu annuel est évalué à 500.000 Frs. Les instructeurs ne croient pas l'autosuffisance du centre avec le système qu'ils connaissent aujourd'hui c.à.d. l'internat.

A la question des salaires qui ne sont pas encore perçus, le Ministre a dit que c'était en voie d'être réglé.

Concernant la tenue des instructeurs Jeunesse et leur statut, le Ministre a répondu qu'il fallait d'abord attendre l'intégration effective du S.C.J. Le Ministre a dit qu'une réunion de concertation sera tenue pour entendre les différents points de vue. Comme problème du centre, le Chef du S.C.J. a souligné le manque d'eau potable mais il a rappelé qu'un dossier élaboré par l'AIDR existe à ce sujet.

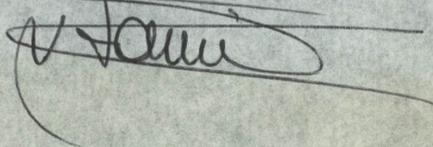
Le Ministre a demandé aux cadres du centre de lui faire un plan de réparation des bâtiments et de dresser une liste des besoins.

Avant de quitter le centre, le Ministre a tenu à saluer les jeunes et les a incités à s'adonner davantage aux travaux manuels pour arriver à l'autosuffisance du centre. Pour leur épanouissement, il leur a accordé des ballons.

Fait à Kigali, le 9/2/1984

NTAMITONDERO Alphonse

~~Directeur Général de la Jeunesse~~



Rapport de visite du Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif à BYUMBA

En date du 10 février 1984, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin en compagnie du Lt Colonel RUHASHYA Epimaque, s'est rendu en Préfecture de BYUMBA pour visiter le Centre du Service Civique de la Jeunesse à MULINDI et voir l'état d'avancement des travaux de construction du Stade de BYUMBA.

1: Visite du Centre du Service Civique de la Jeunesse à MULINDI

A. situation du Centre

a) Personnel d'encadrement

Le Centre compte : - un Directeur, NTAMFURAYISHYALI Jean
- un instructeur-menuisier, GAHIMA Emile
- un instructeur agricole, Monsieur BYAMPORORO Faustin
- des ouvriers au nombre de 14 pour l'entretien du thé du Centre.

Le paiement du personnel pose encore des problèmes car le salaire du mois de janvier n'a pas été envoyé comme d'habitude suite au transfert du Service Civique de la Jeunesse au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

b) Recrutement des jeunes

Le Centre avait recruté 26 jeunes, mais en date du 5 septembre 1983, le nouveau Directeur n'a trouvé que six jeunes.

Les raisons suivantes sont à l'origine des abandons.

1. Certains jeunes ont préféré être recrutés pour le service militaire
2. Le souci d'avoir de l'argent a poussé certains jeunes à chercher un emploi rémunéré dans la cueillette du thé chez les particuliers.
3. L'entretien du thé du Centre par les jeunes ayant été jugé insuffisant, ils ont été remplacés par des ouvriers salariés. Pour cette raison la prime habituellement accordée aux jeunes a été supprimée et cela a découragé bon nombre de jeunes.
4. Les autorités communales ne s'intéressent pas tellement à la vie du Centre notamment pour le recrutement des jeunes.
5. Le manque de dynamisme du personnel d'encadrement.

c) Activités du Centre

- Agriculture : Le patrimoine important du centre, c'est une étendue de 10 ha de thé. Le Centre dispose de 224.000 FRW provenant de la vente du thé. Il a placé sur son compte à la Banque Commerciale du Rwanda une somme de 171.000 FRW et a dans la Caisse 53.000 FRW.
- La dernière cueillette a permis de réaliser 48.000 FRW ce qui montre que le thé est rentable.

Dans le domaine de l'agriculture, les jeunes n'ont fait que la culture des choux. Mais ce n'est pas le terrain de culture qui fait défaut.

- Menuiserie : C'est l'activité principale des jeunes.

Le Centre dispose d'un atelier de menuiserie avec un petit équipement : 4 établis, des planches et madriers et quelques outils de travail. Toutefois les réalisations restent de portée très limitée.

B) Solutions envisagées par le Ministère.

1. Domaine de la formation

a) Principes généraux : Le Ministre a tout d'abord expliqué au personnel du Centre la politique de son Département en matière de formation. Tous les Centres de Formation doivent viser cette triple mission : Formation-Production et Vulgarisation.

- La Formation : Les jeunes non-scolarisés et descolarisés doivent acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour avoir un esprit ouvert sur tous les problèmes de la vie.
Les jeunes doivent être préparés à être des citoyens responsables et engagés dans le développement national.

- La production : L'enseignement doit être orienté de façon à favoriser la production dans les domaines agro-pastoral et d'artisanat. Les jeunes doivent apprendre à produire plus pour vendre le surplus et permettre ainsi au Centre de Formation de tendre vers son autosuffisance.

- La vulgarisation : Les jeunes doivent être suffisamment préparés au système de groupements socio-économiques afin d'être à même de vulgariser dans le milieu rural les techniques acquises au Centre.
Les jeunes doivent être des éléments moteurs du progrès, capables de révolutionner les conditions d'existence de la population où ils se trouvent.

b) Programme de formation : Tous les Centres de Formation doivent appliquer le programme de formation leur envoyé par lettre n° 2463/12.06.02 du 17 février 1983.

Le Centre de MULINDI devra l'adapter aux potentialités locales et aux objectifs lui fixés déjà dans le domaine de la formation.

Branches d'instructions :

1) Agriculture :

- La culture du thé : C'est une activité principale car elle permet au Centre de tendre vers son autofinancement. Le thé doit être toujours bien soigné pour accroître le rendement. Lorsque les effectifs seront suffisants au Centre, le Directeur devra planifier la relève des ouvriers par des jeunes. Le centre devra prévoir pour eux, en fin de formation, un matériel devant leur permettre de constituer des groupements socio-économique dans leur milieu d'origine.

La culture du thé a une politique préétablie de cueillette. Les jeunes peuvent faire peut-être les travaux généraux.
24/2/84

- Les cultures vivrières : Le centre doit mettre en application la consigne du Chef de l'Etat qui a baptisé l'année 1984, année de l'augmentation de la production vivrière. Il doit progressivement arriver à son autosuffisance alimentaire.

En collaboration avec l'agronome communal, le Centre pratiquera des cultures adaptées à la région et de bon rendement.

2) Menuiserie : L'activité de menuiserie devra être développée. Une formation théorique et pratique est indispensable aux jeunes.

Le Centre fabriquera des chaises, des tabourets, des bancs, des tables, des armoires pour répondre à ses besoins.

Le Ministère affectera au Centre un 2ème instructeur de menuiserie lorsque les effectifs le justifieront.

3) Maçonnerie : Les jeunes doivent apprendre la maçonnerie et être capables d'améliorer l'habitat familial.

La section maçonnerie sera lancée après le recrutement de nouveaux effectifs.

Deux instructeurs-maçons seront recrutés à cet effet.

La priorité sera réservée à l'agrandissement des locaux du Centre.

b) Recrutement des Jeunes :

- Les jeunes non scolarisés doivent retenir l'attention de tous et être recrutés par priorité. Les Communes concernées sont : KIBALI, MUKARANGE, BWISIGE et KINYAMI. Le Ministère saisira les autorités communales du problème de recrutement et les incitera à redoubler d'effort pour que le Centre du Service Civique de la Jeunesse à MULINDI ait des effectifs suffisants.

Quand les effectifs seront importants, la formation pourra être organisée en sessions de façon à permettre aux communes intéressées d'envoyer des jeunes au centre à tour de rôle.

Les autorités locales vont être associées à la vie du Centre afin d'améliorer son mode de fonctionnement et de gestion. Elles sont tenues de contribuer au reclassement des jeunes à la fin de la formation.

- Tous les préparatifs nécessaires doivent être faits pour que les jeunes soient recrutés en avril-mai 1984.

c) Matériel : Le Directeur du Centre est prié de dresser une liste du matériel technique indispensable par spécialité et de la faire transiter au Ministère de la Défense Nationale. Cette procédure administrative sera maintenue pour toute correspondance jusqu'à nouvel ordre.

2° Paiement du personnel : La Gestion des crédits a déjà fait les opérations nécessaires pour que le personnel du Centre soit payé sans tarder. La liste de paie du mois de janvier 1984 a été envoyée à la Préfecture de BYUMBA pour paiement.

Pour sensibiliser tous les Directeurs des Centres à la nouvelles Politique du Ministère, le Ministre a décidé la tenue d'un Séminaire à leur intention dans le courant du mois de mars 1984.

2° Visite au Préfet de Préfecture

Après la visite du Centre du Service Civique de la Jeunesse à MULINDI, le Ministre a été voir le Préfet de Préfecture BYUMBA, Monsieur MUNYAZESA Faustin.

Leur entretien a porté sur l'état d'avancement des travaux de construction du stade de BYUMBA.

Après avoir analysé le plan d'implantation du stade, le Ministre et le Préfet de Préfecture se sont rendus sur les lieux.

- Déroulement des opérations

- Les travaux de déblai sont terminés aux 3/4
- Les pierres et les briques sont disponibles
- La conduite de l'eau jusqu'à l'emplacement du futur stade est terminée
- Le bois de construction est assuré

Toutes les dispositions ont été prises pour démarrer les travaux au début du mois de mars 1984.

Le Ministre a beaucoup apprécié les efforts déployés par le Préfet de Préfecture pour faire accélérer les opérations.

- Assistance fournie ou promise :

- Travaux communautaire pour faire des briques. La brique revient à 1,5 F au lieu de 3 F sur le marché.
- Travaux de terrassement et de transport des matériaux par le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie.
- Fourniture du bois de construction par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts. La 1ère coupe de bois est évaluée à 3 millions FRW.
- Fourniture de l'eau par l'ELECTROGAZ

Le Ministre, de son côté, a promis d'épauler le Préfet de Préfecture en lui donnant :

200 sacs de ciment

10 brouettes

A fournir

Le Préfet de Préfecture enverra quelqu'un au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour retirer cette aide.

Le Rapporteur

Monsieur BAGOYI Joseph
Membre de la Délégation.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.

Visite de Travail du Ministre de la Jeunesse et du Mouvement
Coopérative à Gitarama et Butare le 6 Février 1984

Le Ministre était accompagné par le Colonel RUHASHYA Epimaque, attaché de Cabinet au Ministère de la Défense, NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse et NSANZABAGANWA François Secrétaire d'Administration au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

La visite a conduit la délégation aux Centres du Service Civique de la Jeunesse de MPANDA à Gitarama, Nyanza et Rwabuye à Butare. Elle avait pour objectif la prise de contact et le dialogue entre le Ministre et le cadre de ces Centres pour connaître le fonctionnement et les difficultés de chacun d'une part, pour leur apprendre les méthodes de travail du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dans lequel ils oeuvreront désormais d'autre part.

Le Ministre a exposé au staff de chaque centre la politique du Ministère en matière de formation et d'encadrement des jeunes qui vise trois objectifs à savoir : FORMATION-PRODUCTION-VULGARISATION ou suivi.

Concernant la formation, le Ministre a cité trois types de centres dont s'occupe le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Il s'agit :

- des centres créés et gérés par le Ministère, actuellement au nombre de sept.
- des centres créés et gérés par les Communes ou les ONG et aidés et soutenus par le Ministère, actuellement au nombre de 37
- des centres du Service Civique de la Jeunesse qui intégreront bientôt le Ministère. ces centres du Service Civique ont le même programme que celui appliqué au Ministère, ils ont seulement une organisation différente.

Pour le programme, nous donnons une formation en métiers aux jeunes pour qu'ils puissent se débrouiller dans le milieu rural. La formation est adaptée à cet objectif pour mettre une amélioration progressive des conditions de vie rurales telles que l'habitat, l'habillement, l'hygiène et la santé. Nous ne voulons pas former des intellectuels qui seront poussés à aller chercher de l'emploi en Ville. C'est pourquoi, la formation aux métiers techniques est complétée par une formation agricole et coopérative pour permettre au jeune de développer et de s'insérer dans son milieu sans entrave. En outre la formation donnée aux jeunes doit permettre la promotion du Mouvement Coopératif et l'amélioration des techniques de production face au problème de morcellement de plus en plus dangereux des terres.

Concernant la production, il est temps de comprendre que l'Etat n'a pas suffisamment de moyens pour entretenir les centres de formation. Les jeunes doivent désormais apprendre à travailler intelligemment avec leurs mains pour produire plus et ainsi pouvoir progressivement à leur autosuffisance alimentaire et à l'autofinancement de chaque centre.

Le Catholic Relief Services diminue chaque année ses dons et le budget du Ministère est insuffisant pour entretenir tout ce monde. C'est pourquoi chaque centre doit faire un plan d'exploitation agricole à grande échelle pour nourrir ses jeunes et commercialiser ses produits pour s'équiper en matériel technique et didactique.

Les ateliers doivent également faire de même : Les exercices des débutants doivent être faits sur déchets et le matériel doit être programmé pour fabriquer des articles vendables. Ainsi il reviendra au Ministère de prévoir chaque année un supplément à donner au titre de soutien.

Concernant la Vulgarisation ou le suivi, il ne suffit pas de former les hommes, il faut aussi leur permettre de profiter de la formation qu'ils ont reçue. Le Centre doit suivre les finaliste et les aider à se grouper en pré-coopératives de production. Il doit pouvoir leur fournir du matériel de base pour le démarrage et étudier avec les autorités locales (conseillers Communaux et Bourgmestres) tous les problèmes relatifs à leur installation (terrains, bois, protection et soutien moral). Le centre leur fournira également un soutien en organisant pour eux d'éventuels recyclages. Pour arriver à un tel suivi, le recrutement doit tenir compte de 2 facteurs qui sont déterminants :

- Le recrutement par les conseillers de secteur et le Bourgmestre de la Commune pour que ceux-ci s'occupent après la formation du reclassement des sortants : donner les terrains, faciliter l'encadrement par secteur et surtout permettre l'intégration facile en groupes de jeunes ayant subi une formation collective visant un objectif préconçu dans le secteur de reclassement.
- L'apprentissage en groupe et la préparation du chantier de reclassement pendant la formation permettent une stabilisation rapide du groupe formé.
- L'Équipement d'un groupe coûte moins cher que celui de chaque individu qui le compose.

Ensuite, le Ministre a parlé de problèmes pratiques pour la période de transition :

- Le service doit continuer à fonctionner comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre.

- Le problème de salaire sera réglé très prochainement parce que la solution transitoire a été trouvée. Mais comme l'administration centrale a seulement 3 catégories d'agents (les sous statuts, les sous contrats et les journaliers)

L'intégration du personnel du Service Civique de la Jeunesse doit être étudiée de façon à ce qu'il ne perde pas beaucoup de leurs avantages.

- La correspondance doit suivre le canal habituel, c.à.d que le Chef du Service Civique de la Jeunesse nous fera part de la marche du Service pendant la période de transition.
- Le passage de sous contrat au sous statut peut s'opérer facilement et sera favorisé pour ceux qui remplissent les conditions exigées par la Fonction Publique et ~~de la Formation Professionnelle.~~
- Durant la période de transition le Ministère de la Défense Nationale continuera l'approvisionnement des Centres jusqu'à ce que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif reçoive le budget nécessaire pour prendre la relève.

Fonctionnement des Centres visités

LE CENTRE DE MPANDA

Ce Centre forme actuellement 80 jeunes dont 34 en première année et 46 en deuxième. Son personnel est composé de 2 Instructeurs Jeunesse, ainsi que de trois Moniteurs dont 1 maçon, 1 menuisier et un tailleur.

Le Centre dispose d'un terrain assez grand pour l'agriculture mais il n'est pas suffisamment mis en valeur. Le marais, qui en est la grande partie, est rendu incultivable par la présence de la tourbe et le fait qu'il est mouvant. Le centre réalise une bonne récolte d'aubergines, de sorgho, de patates douces, de soja et de légumes de toutes sortes. Toutefois le terrain exige beaucoup de fumier pour être rentable. C'est pourquoi le Centre s'est procuré une vache pour fabriquer du compost.

Concernant la maçonnerie, le centre dispose d'une carrière d'argile. Il a construit un four fixe pour briques et tuiles dont l'exploitation ne semble pas être rationnelle.

Le responsable a dit que le centre n'a pas beaucoup de difficultés pour le moment sauf le manque de tissus pour la section couture. Il a fait remarquer que pour la menuiserie les planches seront bientôt épuisées.

Pour les travaux à effectuer dans l'urgence, le responsable a cité l'achèvement des bureaux, la transformation de l'atelier de menuiserie et la canalisation des eaux de pluie. Pour ce faire, il a demandé des briques et du ciment, des tôles et des vitres.

Le Ministre lui a demandé de faire une liste du matériel dont le centre dispose et de spécifier ses besoins. Néanmoins, il lui a promis

- des tissus à programmer sur le BO 1984
- 50 sacs de ciment
- 2 machines à coudre
- 1 vache
- 2 ballons de basket
- 2 ballons de foot-ball

A accorder SVP.

Il a promis de suivre le dossier d'électrogaz qui s'est engagé à aménager un terrain de jeux et d'alimenter le Centre en eau et électricité. Cet engagement de l'Electrogaz provient de ce qu'il doit installer une station de pompage d'eau dans le terrain de jeux du Centre.

Il a enfin demandé que le centre plante le plus vite possible des arbres à KANYALIRA sur le terrain qui lui a été accordé par la Commune pour se rendre indépendant en matière de bois de chauffage.

CENTRE DU SERVICE CIVIQUE DE LA JEUNESSE Nyanza

Ce centre a un effectif de 60 jeunes divisés en deux équipes qui font alternativement les cours généraux et travaux manuels en 4 jours et les cours de métiers en deux jours par semaine.

Son staff est composé de 3 Instructeurs Jeunesse, d'un maçon et d'un menuisier. Le Centre compte 7 chèvres, et 54 lapins dans son élevage. Comme problèmes du centre le responsable a cité :

- Manque de locaux pour les cours théoriques
- manque de tôles et ciment pour réparer les locaux existants
- le problème d'approvisionnement en eau du fait que les tuyaux sont exposés et cassés
- l'électrification du centre promise mais pas encore faite ainsi que le raccordement téléphonique
- manque de brochure de référence pour l'apprentissage des métiers et des cours généraux
- problème d'écoulement de carottes et de choux que le centre produit en bonne quantité.

Le Ministre a demandé au responsable de lui envoyer un rapport sur les besoins du centre pour qu'ils soient inscrits sur le plan de distribution.

Il a demandé qu'on lui montre le dossier d'électrification pour prise de décision et a marqué une réserve quant au contenu des cours généraux dont il a promis l'étude approfondie par une commission. Il a enfin promis de donner au centre :

- 100 tôles
- 1 vache (une autre serait donnée par le projet allemand (CTA selon projet en annexe).

CENTRE DU SERVICE CIVIQUE DE LA JEUNESSE Rwabuye

Le Centre a un effectif de 83 jeunes répartis comme suit : Maçonnerie :

26 en 1ère année

30 en 2ème année

Menuiserie : 18 en première année

9 en 2ème année.

Le staff du centre compte un responsable, 3 instructeurs jeunesse, 1 menuisier, 1 brancardier, une dactylographe et 3 Zamu réservistes.

Le Commandant de l'Ecole de Sous Officiers de Butare avait commencé par exposer au Ministre un certain nombre de problèmes des centres du Service Civique de la Jeunesse de sa circonscription :

- Le salaire des instructeurs non encore versé
- La discipline de certains qui laisse à désirer

- Le fait qu'en plus du salaire, les instructeurs touchent une ration alimentaire constituera un problème pour le transfert
- Manque de fonds de roulement pour organiser les jeunes sortants en coopératives
- Délimitation du terrain du centre qui n'est pas faite (la Préfecture veut prendre une partie). Ce problème est commun à presque tous les Centres.
- Les parents et les autorités locales sont sensibilisés à l'action du Centre de façon que dans la perspective le centre veut se développer à l'image du centre de formation scout de Butare. Mais il faut des moyens.

Quant au centre de NGARURIRA en Commune MUBUGA, le Commandant de l'ESO a signalé qu'il n'a pas de terre arable, que le moulin qu'il avait a été réduit à la faillite par une mauvaise gestion et qu'en résumé le centre n'est pas du tout rentable.

Au centre de RWABUYE, le responsable a expliqué la marche générale et les difficultés rencontrées.

Concernant le matériel, chacun a son outillage. Le problème se pose seulement au niveau de la menuiserie où il manque des planches.

Pour les locaux il faut construire

- un local pour les cours théoriques de technologie
- des logements pour le personnel
- un magasin

La section couture qui a 5 machines à coudre a été supprimée suite à une mauvaise conduite ^{des} éducateurs. Le sexe féminin ayant été renvoyé du centre, la section n'a plus de candidats.

Le responsable a enfin parlé du manque de capital pour aider les jeunes sortant à se créer des ateliers coopératifs.

En réponse, le Ministre a déploré le manque d'esprit d'entreprise qui aurait permis la mise en valeur du marais mis à la disposition du centre. Il a insisté à ce que les groupements des jeunes puissent être suscités pour cette mise en valeur. Il a demandé au responsable de lui faire un programme d'exploitation de ce marais et de l'envoyer avec la liste du matériel nécessaire.

Il a enfin promis au centre

- 200 planches
- 100 madriers

Avant de partir, le Ministre a encouragé les jeunes et leur a demandé de travailler sérieusement tant qu'ils sont encore jeunes pour se préparer un avenir heureux. Il leur a parlé des richesses qui gisent dans le marais qu'il souhaité voir transformé à son retour. Pour les encourager, il leur a promis des ballons.

Kigali, le 8/02/1984.

Cl
Gg

Matériel à Fournir

Les promesses faites par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif au cours de ses visites à l'intérieur du Pays.

au CSJ

1. Centre SCJ MUKINGO

- 200 planches
- 100 madriers
- 30 sacs de ciment
- Tôles à déterminer suivant le devis qui sera fait
- 2 ballons de Volley-ball
- 2 ballons de Foot-ball
- 2 ballons de Basket-ball
- 1 filet de Volley-ball

2. Centre SCJ MUTURA

- 10 truelles
- 10 niveaux d'eau
- 15 scies St Joseph
- 5 varloppes
- 50 planches
- 20 madriers
- 30 tôles
- ~~1 camion de briques cuites~~

3. Centre SCJ MPANDA

- des tissus à programmer sur BO 1984
- 50 sacs de ciment
- 2 machines à coudre
- 1 vache
- 2 ballons de Basket-ball
- 2 ballons de Foot-ball

4. Centre SCJ NYANZA

- 100 tôles
- 1 vache

5. Centre SCJ RWABUYE

- 200 planches
- 100 madriers
- Des ballons FB

CIE BUGESERA

Des ballons FB
1 ballon BB
1 ballon VB

Promesse au Ministre NZIRORERA

- Des ballons FB

Centre SCJ KIRWA

- 1 ballon de Foot-ball
- 2 ballons de Basket-ball
- 1 ballon de Volley-ball.

11

Pour excursion
DGY + Plan Sport.

Visite de Travail du Ministre de la Jeunesse et du Mouvement
Coopérative à Gitarama et Butare le 6 Février 1984

Le Ministre était accompagné par le Colonel RUHASHYA Epimaque, attaché de Cabinet au Ministère de la Défense, NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse et NSANZABAGANWA François Secrétaire d'Administration au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

La visite a conduit la délégation aux Centres du Service Civique de la Jeunesse de MPANDA à Gitarama, Nyanza et Rwabuye à Butare. Elle avait pour objectif la prise de contact et le dialogue entre le Ministre et le cadre de ces Centres pour connaître le fonctionnement et les difficultés de chacun d'une part, pour leur apprendre les méthodes de travail du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dans lequel ils oeuvreront désormais d'autre part.

Le Ministre a exposé au staff de chaque centre la politique du Ministère en matière de formation et d'encadrement des jeunes qui vise trois objectifs à savoir : FORMATION-PRODUCTION-VULGARISATION ou suivi.

Concernant la formation, le Ministre a cité trois types de centres dont s'occupe le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Il s'agit :

- des centres créés et gérés par le Ministère, actuellement au nombre de sept.
- des centres créés et gérés par les Communes ou les ONG et aidés et soutenus par le Ministère, actuellement au nombre de 37
- des centres du Service Civique de la Jeunesse qui intégreront bientôt le Ministère ces centres du Service Civique ont le même programme que celui appliqué au Ministère, ils ont seulement une organisation différente.

Pour le programme, nous donnons une formation en métiers aux jeunes pour qu'ils puissent se débrouiller dans le milieu rural. La formation est adaptée à cet objectif pour mettre une amélioration progressive des conditions de vie rurales telles que l'habitat, l'habillement, l'hygiène et la santé. Nous ne voulons pas former des intellectuels qui seront poussés à aller chercher de l'emploi en Ville. C'est pourquoi, la formation aux métiers techniques est complétée par une formation agricole et coopérative pour permettre au jeune de développer et de s'insérer dans son milieu sans entrave. En outre la formation donnée aux jeunes doit permettre la promotion du Mouvement Coopératif et l'amélioration des techniques de production face au problème de morcellement de plus en plus dangereux des terres.

Concernant la production, il est temps de comprendre que l'Etat n'a pas suffisamment de moyens pour entretenir les centres de formation. Les jeunes doivent désormais apprendre à travailler intelligemment avec leurs mains pour produire plus et ainsi pouvoir progressivement à leur autosuffisance alimentaire et à l'autofinancement de chaque centre.

Le Catholic Relief Services diminue chaque année ses dons et le budget du Ministère est insuffisant pour entretenir tout ce monde. C'est pourquoi chaque centre doit faire un plan d'exploitation agricole à grande échelle pour nourrir ses jeunes et commercialiser ses produits pour s'équiper en matériel technique et didactique.

Les ateliers doivent également faire de même : Les exercices des débutants doivent être faits sur déchets et le matériel doit être programmé pour fabriquer des articles vendables. Ainsi il reviendra au Ministère de prévoir chaque année un supplément à donner au titre de soutien.

Concernant la Vulgarisation ou le suivi, il ne suffit pas de former les hommes, il faut aussi leur permettre de profiter de la formation qu'ils ont reçue. Le Centre doit suivre les finaliste et les aider à se grouper en pré-coopératives de production. Il doit pouvoir leur fournir du matériel de base pour le démarrage et étudier avec les autorités locales (conseillers Communaux et Bourgmestres) tous les problèmes relatifs à leur installation (terrains, bois, protection et soutien moral). Le centre leur fournira également un soutien en organisant pour eux d'éventuels recyclages. Pour arriver à un tel suivi, le recrutement doit tenir compte de 2 facteurs qui sont déterminants :

- Le recrutement par les conseillers de secteur et le Bourgmestre de la Commune pour que ceux-ci s'occupent après la formation du reclassement des sortants : donner les terrains, faciliter l'encadrement par secteur et surtout permettre l'intégration facile en groupe de jeunes ayant subit une formation collective visant un objectif préconçu dans le secteur de reclassement.
- L'apprentissage en groupe et la préparation du chantier de reclassement pendant la formation permettent une stabilisation rapide du groupe formé.
- L'Equipement d'un groupe coûte moins cher que celui de chaque individu qui le compose.

Ensuite, le Ministre a parlé de problèmes pratiques pour la période de transition :

- Le service doit continuer à fonctionner comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre.

- Le problème de salaire sera réglé très prochainement parce que la solution transitoire a été trouvée. Mais comme l'administration centrale a seulement 3 catégories d'agents (les sous statuts, les sous contrats et les journaliers) l'intégration du personnel du Service Civique de la Jeunesse doit être étudiée de façon à ce qu'il ne perde pas beaucoup de leurs avantages.

- La correspondance doit suivre le canal habituel, c.à.d que le Chef du Service Civique de la Jeunesse nous fera part de la marche du Service pendant la période de transition.

- Le passage de sous contrat au sous statut peut s'opérer facilement et sera favorisé pour ceux qui remplissent les conditions exigées par la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle.

- Durant la période de transition le Ministère de la Défense Nationale continuera l'approvisionnement des Centres jusqu'à ce que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif reçoive le budget nécessaire pour prendre la relève.

Fonctionnement des Centres visités

LE CENTRE DE MPANDA

Ce Centre forme actuellement 80 jeunes dont 34 en première année et 46 en deuxième. Son personnel est composé de 2 Instructeurs Jeunesse, ainsi que de trois Moniteurs dont 1 maçon, 1 menuisier et un tailleur.

Le Centre dispose d'un terrain assez grand pour l'agriculture mais il n'est pas suffisamment mis en valeur. Le marais, qui en est la grande partie, est rendu incultivable par la présence de la tourbe et le fait qu'il est mouvant. Le centre réalise une bonne récolte d'aubergines, de sorgho, de patates douces, de soja et de légumes de toutes sortes. Toutefois le terrain exige beaucoup de fumier pour être rentable. C'est pourquoi le Centre s'est procuré une vache pour fabriquer du compost.

Concernant la maçonnerie, le centre dispose d'une carrière d'argile. Il a construit un four fixe pour briques et tuiles dont l'exploitation ne semble pas être rationnelle.

Le responsable a dit que le centre n'a pas beaucoup de difficultés pour le moment sauf le manque de tissus pour la section couture. Il a fait remarquer que pour la menuiserie les planches seront bientôt épuisées.

Pour les travaux à effectuer dans l'urgence, le responsable a cité l'achèvement des bureaux, la transformation de l'atelier de menuiserie et la canalisation des eaux de pluie. Pour ce faire, il a demandé des briques et du ciment, des tôles et des vitres.

Le Ministre lui a demandé de faire une liste du matériel dont le centre dispose et de spécifier ses besoins. Néanmoins, il lui a promis

- des tissus à programmer sur le BO 1984
- 50 sacs de ciment
- 2 machines à coudre
- 1 vache
- 2 ballons de basket
- 2 ballons de foot-ball

Il a promis de suivre le dossier d'électrogaz qui s'est engagé à aménager un terrain de jeux et d'alimenter le Centre en eau et électricité. Cet engagement de l'Electrogaz provient de ce qu'il doit installer une station de pompage d'eau dans le terrain de jeux du Centre.

Il a enfin demandé que le centre plante le plus vite possible des arbres à KANYALIRA sur le terrain qui lui a été accordé par la Commune pour se rendre indépendant en matière de bois de chauffage.

CENTRE DU SERVICE CIVIQUE DE LA JEUNESSE Nyanza

Ce centre a un effectif de 60 jeunes divisés en deux équipes qui font alternativement les cours généraux et travaux manuels en 4 jours et les cours de métiers en deux jours par semaine.

Son staff est composé de 3 Instructeurs Jeunesse, d'un maçon et d'un menuisier. Le Centre compte 7 chèvres, et 54 lapins dans son élevage. Comme problèmes du centre le responsable a cité :

- Manque de locaux pour les cours théoriques
- manque de tôles et ciment pour réparer les locaux existants
- le problème d'approvisionnement en eau du fait que les tuyaux sont exposés et cassés
- l'électrification du centre promise mais pas encore faite ainsi que le raccordement téléphonique
- manque de brochure de référence pour l'apprentissage des métiers et des cours généraux
- problème d'écoulement de carottes et de choux que le centre produit en bonne quantité.

Le Ministre a demandé au responsable de lui envoyer un rapport sur les besoins du centre pour qu'ils soient inscrits sur le plan de distribution. Il a demandé qu'on lui montre le dossier d'électrification pour prise de décision et a marqué une réserve quant au contenu des cours généraux dont il a promis l'étude approfondie par une commission. Il a enfin promis de donner au centre :

- 100 tôles
- 1 vache une autre serait donnée par le projet allemand (CTA selon projet en annexe).

CENTRE DU SERVICE CIVIQUE DE LA JEUNESSE Rwaburya

Le Centre a un effectif de 83 jeunes répartis comme suit : Maçonnerie :

26 en 1ère année
30 en 2ème année

Menuiserie : 18 en première année
9 en 2ème année.

Le staff du centre compte un responsable, 3 instructeurs jeunesse, 1 menuisier, 1 brancardier, une dactylographe et 3 Zamu réservistes.

Le Commandant de l'Ecole de Sous Officiers de Butare avait commencé par exposer au Ministre un certain nombre de problèmes des centres du Service Civique de la Jeunesse de sa circonscription :

- Le salaire des instructeurs non encore versé
- La discipline de certains qui laisse à désirer

- Le fait qu'en plus du salaire, les instructeurs touchent une ration alimentaire constituera un problème pour le transfert
- Manque de fonds de roulement pour organiser les jeunes sortants en coopératives
- Délimitation du terrain du centre qui n'est pas faite (la Préfecture veut prendre une partie). Ce problème est commun à presque tous les Centres.
- Les parents et les autorités locales sont sensibilisés à l'action du Centre de façon que dans la perspective le centre veut se développer à l'image du centre de formation scout de Butare. Mais il faut des moyens.

Quant au centre de NGARURIRA en Commune MUBUGA, le Commandant de l'ESO a signalé qu'il n'a pas de terre arable, que le moulin qu'il avait été réduit à la faillite par une mauvaise gestion et qu'en résumé le centre n'est pas du tout rentable.

Au centre de RWABUYE, le responsable a expliqué la marche générale et les difficultés rencontrées.

Concernant le matériel, chacun a son outillage. Le problème se pose seulement au niveau de la menuiserie où il manque des planches.

Pour les locaux il faut construire

- un local pour les cours théoriques de technologie
- des logements pour le personnel
- un magasin

La section couture qui a 5 machines à coudre a été supprimée suite à une mauvaise conduite ^{des} éducateurs. Le sexe féminin ayant été renvoyé du centre, la section n'a plus de candidats.

Le responsable a enfin parlé du manque de capital pour aider les jeunes sortant à se créer des ateliers coopératifs.

En réponse, le Ministre a déploré le manque d'esprit d'entreprise qui aurait permis la mise en valeur du marais mis à la disposition du centre. Il a insisté à ce que les groupements des jeunes puissent être suscités pour cette mise en valeur. Il a demandé au responsable de lui faire un programme d'exploitation de ce marais et de l'envoyer avec la liste du matériel nécessaire.

Il a enfin promis au centre

- 200 planches
- 100 madriers

Avant de partir, le Ministre a encouragé les jeunes et leur a demandé de travailler sérieusement tant qu'ils sont encore jeunes pour se préparer un avenir heureux. Il leur a parlé des richesses qui gisent dans le marais qu'il souhaité voir transformé à son retour. Pour les encourager, il leur a promis des ballons.

Kigali, le 8/02/1984.